

Recevez jusqu'à 40 € de cashback à l'achat d'une airfryer Philips

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez **jusqu'à 40 €** de cashback de la part de **Philips**.

Durée :

Du **30 mars 2026 au 17 mai 2026**. Enregistrez votre produit avant le **31 mai 2026** pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin

- Preuve d'achat

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le **30 mars 2026 et le 17 mai 2026** une des **airfryers Philips** ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de [Philips](#) et remplissez le formulaire d'enregistrement.
3. Enregistrez votre achat avant le 31 mai 2026.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions sont disponibles sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Produit	Cashback
Philips Airfryer XXL NA352/00	20 €
Philips 3000-serie Airfryer NA342/00	20 €
Philips 3000 Series Dual Basket NA351/00	20 €
Philips 5000 Series Dual Basket NA555/00	30 €
Philips 5000 Series Dual Basket NA552/00	30 €
Philips Dual Stacked 4000 Series NA462/70	40 €
Philips Airfryer 5000 Series NA543/00	40 €